

# ACTE DE VENTE D'UN NAVIRE

## Entre les soussignés,

### **VENDEUR(S), d'une part,**

Préciser pour chaque vendeur les données suivantes :

Nom/prénom :	Nom/prénom :
Date et lieu de naissance :	Date et lieu de naissance :
Adresse physique et postale :	Adresse physique et postale :
Tél. :	Tél. :
Mail :	Mail :

Si il s'agit d'une personne morale préciser les mentions légales obligatoires (raison sociale, n° Ridet / SIREN/ RCS, identité et nationalité des gérants, adresse du siège social, contacts téléphonique/mail).

## **ET**

### **ACHETEUR(S), d'autre part,**

Préciser pour chaque acheteur les données suivantes :

Nom/prénom :	Nom/prénom :
Date et lieu de naissance :	Date et lieu de naissance :
Nationalité :	Nationalité :
Profession :	Profession :
Adresse physique et postale :	Adresse physique et postale :
Tél. :	Tél. :
Mail :	Mail :

Si il s'agit d'une personne morale préciser les mentions légales obligatoires (raison sociale, n° Ridet / SIREN / RCS, identité et nationalité des gérants, adresse du siège social, contacts téléphonique/mail).

**Il a été convenu que** Mme, M. (NOM/Prénom du/des vendeur(s)) .....

**agissant en qualité de propriétaire(s) du navire ci-après désigné,**

Caractéristiques du navire	Caractéristiques du/des moteur(s)
Nom du navire vendu :....., immatriculé aux Affaires Maritimes sous le n° ..... et francisé en Douane sous le n°..... Nouveau nom demandé éventuellement :..... Marque :..... Type (navire à moteur, voilier, VNM, autres) :..... Jauge brute :.....Longueur :..... Couleur de la coque :.....	Marque :..... Type (Hors bord, fixe) :..... Puissance :..... N° de série :.....
Équipements vendus avec le navire (ou inventaire annexé au présent acte et signé par les parties) :	

## **VEND (ons) AUX CONDITIONS SUIVANTES le navire à l'acheteur :**

- Totalité ou pourcentage acheté .....% et répartition des parts par acheteur :  
NOM/Prénom : ....., Pourcentage acheté.....% ;  
NOM/Prénom : ....., Pourcentage acheté.....% ;  
NOM/Prénom : ....., Pourcentage acheté.....% ;  
NOM/Prénom : ....., Pourcentage acheté.....% ;  
NOM/Prénom : ....., Pourcentage acheté.....% ;
- **Etat du navire : l'acheteur déclare bien connaître le navire pour l'avoir visité et l'accepter dans l'état où il se trouve.**
- **Dettes : Le vendeur déclare qu'il n'existe sur ledit navire aucune dette, ni inscription hypothécaire et garantit à l'acheteur le paiement des droits et taxes afférents au navire, s'engage le cas échéant, à régulariser sa situation avant les formalités de transfert.**
- Prix de vente : La présente vente est conclue pour la somme de .....(en chiffres)  
(en toutes lettres).....
- Mode de règlement : .....
- Livraison : Le navire sera livré le ..... à .....

### **Les parties attestent avoir pris connaissance des formalités de transfert de propriété, à savoir :**

- Le présent acte de vente est soumis, avant exécution des formalités de transfert de propriété, au visa de la Direction des Affaires Maritimes. Le présent acte est annulé de plein droit en cas de refus dudit visa.
- **L'acheteur s'engage à effectuer les formalités de transfert de propriété auprès de la Direction des Affaires Maritimes et du Service des Douanes dans un délai d'un mois à compter de la date de signature du présent acte.**
- **Les parties sont informées que tout dossier incomplet ou non conforme entraînera le refus du visa de l'administration des Affaires Maritimes.**

**En foi de quoi les parties étant d'accord, le présent acte a été clos et signé après lecture par chacune des parties.**

Fait en ..... exemplaires, à..... le .....

**Vendeur(s):**

**Acheteur(s):**

### **Visa de la Direction des Affaires Maritimes :**

N°            **LE TRANSFERT DE PROPRIETE DONT  
ACTE CI-DESSUS EST ENREGISTRE A NOUMEA,  
LE**

#### **NOTA :**

1/ Ce document est un modèle simplifié qui prévoit les **mentions minimales obligatoires**. Il peut être complété si nécessaire (état du navire, réparations à la charge du vendeur préalablement à la livraison, armement, réserves, conditions de paiement,...).

2/ S'il s'agit d'un navire en copropriété, préciser pour chacun des vendeurs ou acheteurs le pourcentage de parts. L'ensemble des propriétaires d'un navire et des acheteurs doivent signer le présent acte.

3/ Il est conseillé à chacune des parties de conserver un exemplaire signé de l'acte de vente et d'en adresser une copie pour information à la Direction des Affaires Maritimes

**Votre dossier COMPLET est à transmettre à la direction des affaires maritimes (Attention : si votre dossier est incomplet, il ne sera pas traité).**

## **LISTE DES PIECES OBLIGATOIRES**

### **Pour les navires de moins de 10 tonneaux de jauge brute**

- Le présent acte de vente dûment complété, daté et signé en 1 exemplaire original et une copie qui sera rendue avec la date de réception à la DAMNC ,
- La carte de circulation du navire,
- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport de l'acheteur
- **Fournir une enveloppe timbrée (210 frs) avec nom, prénom et adresse du demandeur.**

### **Pour les navires à partir de 10 tonneaux de jauge brute**

- La photocopie de la carte d'identité ou du passeport de l'acheteur ou des acheteurs
- 1 photo d'identité par acheteur.
- 2 originaux de ce formulaire à produire dûment complétés, datés et signés (1 pour les Affaires Maritimes, 1 exemplaire pour les Douanes) et une copie qui sera rendue avec la date de réception à la DAMNC
- l'acte de francisation du navire.

**ET :**

#### **❖ Si vous avez égaré la carte de circulation ou l'acte de francisation du navire :**

- le formulaire de déclaration de perte à récupérer sur le site de la DAMNC ([www.dam.gouv.nc](http://www.dam.gouv.nc)) rempli et signé accompagné de la copie de la pièce d'identité du propriétaire

#### **❖ Si l'acheteur ou le vendeur est une société ou une association, les pièces à produire sont :**

- les statuts de la personne morale à jour,
- le procès-verbal du conseil d'administration ou de l'assemblée générale ayant décidé de la vente ou de l'achat du navire,
- l'extrait du Kbis (document officiel attestant l'existence juridique d'une entreprise commerciale),
- le RIDET (Répertoire d'Identification des Entreprises et des Etablissements) et l'identité du gérant.

- ❖ **Pour les personnes mineures**, l'acte de vente doit être signé par l'autorité parentale (père et/ou mère) ou la personne/l'institution investie du droit de garde (tuteur légal) sur justification de l'identité du mineur et de celle de son/ses représentant(s) : joindre copie complète du livret de famille, pièces d'identité, pour un tuteur légal joindre le jugement du juge des tutelles, et pour un mineur émancipé la preuve de son émancipation.

#### **❖ Si le moteur change :**

- Fournir la facture du moteur ou la déclaration de changement moteur à récupérer sur le site de la DAMNC ([www.dam.gouv.nc](http://www.dam.gouv.nc))

#### **❖ Si le navire est frappé par une mesure d'inaccessibilité douanière mentionnée sur la carte de circulation :**

- fournir un IM4 prouvant que le propriétaire a acquitté les droits et taxes exigibles

#### **❖ Si le navire fait l'objet d'une inscription de gage ou hypothèque non encore anéantie :**

- une main levée de gage ou de l'hypothèque

#### **❖ Si le transfert de propriété fait suite à une dévolution successorale, il devra satisfaire aux dispositions suivantes :**

- pour les personnes de statut civil coutumier : fournir un certificat d'hérédité ou procès-verbal de palabres désignant le ou les bénéficiaire(s) du navire.
- pour les personnes dont l'état civil relève du droit commun : joindre une attestation du notaire qui précise l'identité du ou des bénéficiaires du navire.
- L'acte de vente doit comporter la signature de tous les héritiers, en plus de celle de la personne devant figurer sur le titre de navigation.

#### **❖ Par voie postale à :**

**Direction des Affaires Maritimes  
Bureau Immatriculation des navires  
BP M2 – 98849 Nouméa Cedex**

#### **❖ Ou dépôt dans la boîte aux lettres :**

**Direction des Affaires Maritimes  
2 bis rue Félix Russeil – Nouville  
98 800 Nouméa**

**❖ Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
de 08h00 à 11H30 – fermé au public le  
mercredi**

**❖ Tél : 272626**

**❖ Mail : [dam.nc@gouv.nc](mailto:dam.nc@gouv.nc)**

**❖ Site : [www.dam.gouv.nc](http://www.dam.gouv.nc)**

**NB : Pour les navires de moins de 10 tonneaux de jauge brute, votre carte de circulation sera envoyée par courrier.**